

Les dernières nouvelles...

AAPPMA "Les amis de la gaule" Assemblée générale le 8 février

L'AAPPMA "Les amis de la gaule" organise son assemblée générale le 8 février, à 15 h, salle de l'Espace Val Fleuri (99, chemin du Val Fleuri) à Cagnes-sur-Mer.

A l'ordre du jour : rapport général d'activité 2013, rapport d'activité du trésorier, présentation du budget 2014, présentation des objectifs 2014, rapport moral du président, interventions des personnalités et questions diverses. Un verre de l'amitié clôturera la réunion.

Cartes de pêche

L'option internet

Nous publierons dans une prochaine édition la liste des points de vente des cartes de pêche dans les Alpes-Maritimes pour l'année 2014. Si vous ne souhaitez pas vous déplacer, vous pouvez acheter votre permis directement sur internet. En effet, le site www.cartedepeche.fr a été spécialement conçu pour permettre à chaque pêcheur de choisir sa formule de carte et l'AAPPMA à laquelle il souhaite adhérer. Après quelques clics, il peut imprimer le précieux sésame.

Brochet

Week-end de fermeture

L'heure de la fermeture du brochet en 2^e catégorie va bientôt sonner. La période de pêche du carnassier s'achève au soir du 26 janvier. Après cette date, pour traquer à nouveau le "grand bec", il faudra attendre le 1^{er} mai.

En mer

Une alliance pour défendre la pêche

L'Alliance française pour la promotion de la plaisance et des pêches de loisirs en mer (AF3P) est née en décembre 2013. Elle rassemble les cinq organisations signataires avec l'Etat de la fameuse charte pour une pêche maritime de loisirs éco-responsable, à savoir la Fédération française des pêcheurs en mer, la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France, la Fédération française d'études et de sports sous-marins, la Fédération chasse sous-marine passion et l'Union nationale des associations de navigateurs. Cette nouvelle structure entend améliorer la représentativité des pêcheurs et des plaisanciers au sein des instances décisionnaires. Elle compte aussi améliorer la concertation entre les signataires.

Auribeau-sur-Siagne, le 2 mars

Participez à la 7^e journée de la pêche

L'AAPPMA "Les pêcheurs de Basse-Siagne" prépare la 7^e édition de sa journée de la pêche, qui aura lieu le 2 mars, à Auribeau-sur-Siagne.

Cette manifestation a été créée pour les amoureux de la pêche et des milieux aquatiques, en mer ou en eau douce, auxquels elle proposera à nouveau de nombreux stands de vente et d'échange de matériel, des expositions, des démonstrations de techniques de pêche... Des partenaires institutionnels et des associations de protection de l'environnement seront également présents.

Les organisateurs lancent leur appel habituel aux personnes désirant vendre ou échanger du matériel de pêche. Il reste encore de la place pour les accueillir le jour de la fête. L'emplacement est gratuit. Pour en savoir plus, contacter le président de l'AAPPMA, Jean-Philippe Pierrat, au 06 60 10 65 40.

